

La Maison de Retraite du CHÂTELET

Fondée en 1963 par l'Association des Pasteurs de France, la Maison de Retraite du Châtelet, aujourd'hui établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) reçoit en priorité les pasteurs, leurs épouses et les anciens serviteurs des Églises et de leurs œuvres, membres de la Fédération

Protestante de France et après eux, toute personne qui en fait la demande.

L'établissement, sans but lucratif, s'impose, autant que les contraintes financières

les permettent, de pratiquer des tarifs qui évitent aux familles une difficulté accrue.

Une bourse trimestrielle versée par l'Association des Amis du Châtelet, qui dirige l'établissement, vient contribuer à l'allègement de la situation des pasteurs qui en expriment le besoin.



L'Association des Pasteurs de France, représentée au Conseil d'Administration par deux membres de droit, veille au respect de ces engagements. En 2006, l'APF a transféré à l'Association des Œuvres de Saint

Jean la propriété du sol, à l'exclusion des bâtiments, propriété pendant 55 ans encore de l'Immobilière 3F, et de la Maison de Retraite, entre les mains depuis 1976 de l'Association des Amis du Châtelet.

Les résidents sont invités à participer à l'organisation de la vie de la maison au sein du comité

des résidents, de la commission de la vie sociale et plus généralement à s'exprimer sur tout sujet concernant la vie commune, notamment en participant à la rédaction du journal des résidents.

S'ils le souhaitent, ils peuvent participer au culte hebdomadaire, présidé souvent par des pasteurs invités, à la messe hebdomadaire, aux deux services des Béatitudes qui ont lieu chaque semaine, à l'étude biblique mensuelle.

La maison organise également chaque semaine une conférence, un après-midi consacré aux jeux, une revue de presse ainsi qu'une séance de cinéma ou alternativement un concert enregistré. Il y a enfin un concert par mois avec des artistes de grande qualité.

Le pasteur aumônier, à raison de trois jours par semaine, l'animatrice et la psychologue sont présents au milieu des résidents.

Les bénévoles exercent une présence amicale et vigilante.

Etablissement associatif au service des Églises, la Maison du Châtelet l'est également par l'implication des membres du conseil d'administration très engagés dans la vie de la maison.

La Maison du Châtelet est membre du Collège des œuvres et mouvements de l'ERF et de la Fédération de l'Entraide Protestante.



**Aidez la Maison du Châtelet
et soutenez par vos dons la réalisation du Centre Alzheimer Châtelet II**